

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 15 juin 2026

Délibération n° 2026.06.52

### NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 8 juin 2026

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 8 juin 2026

L’an deux mil vingt-six, le quinze juin à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie – salle du conseil, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

**Présents** : Mmes et MM., Gilles ASSANT, Florent BARBAFIERI, Maxence BIGNIER, Rémy CHAVANNE-TRICHARD, Nadine DESHENRY SABATINO, Denis GAROD, Jacky MENICHON, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT

**Excusé** : Mmes et M. Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Anne GENY DE FLAMMERCOURT et Alexandra PRAT.

**Madame Gaëlle RAYNAUD est élue secrétaire de séance.**

### Objet : Désignation d’un référent « réseaux sociaux »

Afin de dynamiser la communication avec les administrés par l’utilisation des réseaux sociaux notamment, il y a lieu de désigner un référent au sein de l’équipe municipale qui travaillera en étroite collaboration avec le service administratif de la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire, désigne, à l’unanimité :

- **Madame Alexandra PRAT, référente « réseaux sociaux »**

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,  
Jacky MENICHON



La secrétaire,  
Gaëlle RAYNAUD

